MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'ELAN de VILLY

Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 624 Habitants (1999)
Densité / km² : 54 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En nous accordant votre confiance le 9 mars dernier, une large majorité d'entre vous a choisi de donner un nouvel « **Elan à Villy Bocage** » notre commune, soyez en ici vivement remerciés.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons travailler dans un esprit d'ouverture, de communication et de concertation avec tous les administrés de la commune qui le souhaiteront.

Au lendemain des élections notre équipe s'est mise au travail, des commissions ont été créées, des décisions ont d'ores et déjà été prises, et des actions menées avec rapidité. En ce qui concerne les projets de grande envergure *(restauration du Presbytère afin de pouvoir y loger la Mairie, aménagement du bourg et de la circulation),* j'organiserai avec les conseillers municipaux un débat auquel les habitants de Villy seront conviés en vue de donner leur avis sur ces projets.

Nous souhaitons développer la communication interne et externe de la commune en créant un site « Internet » et un bulletin communal « trimestriel » dont le premier exemplaire vous est remis aujourd'hui.

Les conseillers et moi-même vous en souhaitons bonne lecture.

Votre Dévoué,
Norbert Lesage

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 14 mars 2008

« Installation des Conseillers Municipaux – Election du Maire »

Séance ouverte sous la présidence de M. SIMON Claude, « Maire sortant ».
Les membres du Conseil Municipal : Mmes BOURGE Catherine, JARDIN Nathalie, FORVEILLE Corinne, Mle BARRE Virginie, Mrs GERVAISE Emmanuel, CASTEL Thierry, BEAUREPAIRE Samuel, BARETTE Stéphane, GUILBERT Laurent, LESAGE Norbert, LUBIN Gilbert élus présents, et Mrs MEILLON Alain, CONDE Arnaud, LE BELLEGO Dominique et VERTES Jacques absents excusés ayant donné pouvoir, ont été déclarés installés dans leurs fonctions par le président de séance.

Election du Maire :

Le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris la présidence et a procédé à l'appel nominal des membres du conseil : 11 Conseillers étant présents la condition de quorum était remplie (4 conseillers avaient donné pouvoir) , il a été procédé à l'élection du Maire :
Elu avec 15 voix sur 15 « Norbert LESAGE » a été proclamé MAIRE de Villy Bocage.

Elections des Adjoints :

Sous la présidence de Norbert LESAGE Maire élu, il a été procédé à l'élection des adjoints (minimum 1 maximum 4). Ont été élus :
Premier Adjoint : Mme FORVEILLE Corinne (12 voix)
Deuxième Adjoint : M. LE BELLEGO Dominique (15 voix)
Troisième Adjoint : M. LUBIN Gilbert (15 voix)

Réunion du 26 mars 2008

« Mise en place des Commissions »

C.C.A.S. (Centre Communal Actions Sociales) - Ecoles – Délégués au C.E.G. – Impôts et Taxes – SDEC – A.E.P. – INTERCOM – Urbanisme et aménagement du territoire – Voieries et Chemins – Animation Association – Communication – Aménagement du Bourg.

« Bouche d'incendie à Fains »

Après réception des devis, Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil à faire procéder au remplacement de la bouche d'incendie défectueuse

« Achat de petits matériels »

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à acheter divers petits matériels suite à la demande des agents communaux

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Réunion du 02 Avril 2008

« Comptes Administratifs et de Gestion 2007 »

Le Conseil a approuvé le compte de gestion 2007 de Monsieur le Percepteur
A la vue du Compte Administratif 2007, le Conseil adopte les résultats suivants :

- Exercice de fonctionnement ➔ + 40 724.72 €
- Exercice cumulé de fonctionnement ➔ + 187 292.39 €
- Exercice investissement ➔ - 29 467.15 €
- Exercice cumulé investissement ➔ - 53 893.07 €

Le Conseil décide d'affecter la somme de 65009.00 € (excédent de fonctionnement) à la couverture du besoin de financement d'investissement et d'affecter la somme de 122283.00 € de la section de fonctionnement au report à nouveau créditeur.

« Budget Primitif »

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2008 suivant, à l'unanimité :

- Dépenses de fonctionnement ➔ 375 665.00 €
- Recettes de fonctionnement ➔ 375 665.00 €
- Dépenses d'investissement ➔ 82 709.00 €
- Recettes d'investissement ➔ 82 709.00 €

« Taux d'imposition »

Le Conseil décide d'augmenter de 2% les trois taxes servant au calcul de l'impôt, soit :

- Taxe habitation de 7.96 à 8.12 %
- Taxe foncière bâti de 16.20 à 16.52 %
- Taxe foncière non bâti de 28.88 à 29.45 %

« Indemnité de gardiennage »

Le Conseil décide d'allouer une indemnité pour le gardiennage de l'église au père CENIER pour un montant de 117.10 €

« Subventions 2008 »

Le Conseil a voté un total de subventions de 1515.00 €, réparti entre les Associations suivantes :

- Anciens combattants de Villy ➔ 220.00 €
- Association des Villyssois ➔ 220.00 €
- Association Théâtrale T.T.M. ➔ 220.00 €
- Association Ecole les Loustics ➔ 220.00 €
- Coopérative Scolaire de Villy ➔ 470.00 €
- ADMR Villers Bocage ➔ 165.00 €

Le Conseil décide que les associations de la commune qui utiliseront la Salle des Fêtes, auront la gratuité totale de la Salle et de ses Energies dans la limite de DEUX prêts par an

« Indemnité du Maire et des Adjoint »

Le Conseil décide de fixer les indemnités de Monsieur le Maire et de ses 2 adjoints aux sommes prévues pour une commune de 500 à 999 habitants, soit :

- M. le MAIRE Brut 1159.79 € mensuel
- 1er Adjoint Brut 308.65 € mensuel
- 2ème Adjoint Brut 308.65 € mensuel

**** Le 3ème Adjoint ayant émis le souhait de ne pas percevoir d'indemnité, il a obtenu l'accord du Conseil municipal**

« Monument aux morts »
Il a été décidé de faire repeindre les grilles du monument aux morts.
« Salle des Fêtes »
Les toilettes de la salle seront équipées d'un distributeur de savon à mains. Le Conseil a également décidé d'investir dans l'achat de vaisselle pour la salle des fêtes. Cette vaisselle sera mise en location au même titre que la salle des fêtes.

Réunion du 17 avril 2008

« Annulation de la délibération Commission Communale des Impôts Directs – Nouvelle proposition de Commissaires Titulaires»
Taxe foncière propriétés bâties : Ms LE BELLEGO – MEILLON – LUBIN (Gilbert)
Taxe foncière propriétés non bâties : Ms LUBIN (Réné) domicilié à Villers Bocage – BEAUREPAIRE – BARETTE
Taxe Habitation : Ms DUBOSCQ – GERVAISE – Mme JARDIN
Taxe Professionnelle : Ms VERTES – BARRE - CASTEL
« Travaux de voieries »
M. le Maire est autorisé par le Conseil à signer tous les documents relatifs au marché de travaux de voierie 2007
«Cantine classe de Mme BARBANCHON »
La classe CP – CE1 organisant une sortie du 05 au 07/05/08, le conseil municipal autorise que 2 repas ne soient pas comptés pour les enfants concernés par cette sortie et qui mangent habituellement à la cantine scolaire (période Mai à Juillet 2008)
« Indemnité de conseil et de confection du budget »
Vu les divers articles de loi, décrets et arrêtés fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de confection du budget aux Receveurs de Communes et des établissements publics locaux, le Conseil Municipal décide :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable
- De prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui accorder l'indemnité de conseil et de confection de budget.
- Ces indemnités seront calculées selon les bases de l'arrêté interministériel et qu'elles seront attribuées à compter du 14/03/2008 à M. VERPILLAT Stéphane receveur municipal à la Trésorerie de Villers Bocage.

« Contrat d'accompagnement »
La demande de renouvellement du Contrat d'accompagnement dans l'emploi (du second employé des espaces verts) est approuvée par le Conseil, et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce contrat
« Créneaux horaires de la Mairie »
Le Conseil a décidé qu'à compter du 17 mai 2008 la Mairie sera ouverte au public le SAMEDI matin de 11 heures à 12 heures (Présence de membres du Conseil uniquement, sans secrétariat)
« Fleurissement »
Il a été décidé l'achat de plants pour le fleurissement de la commune.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Repas de nos aînés

Le repas annuel des aînés s'est déroulé le dimanche 30 mars 2008 dans la salle des fêtes de Villy Bocage. Une soixantaine de convives avait répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire.

Norbert LESAGE, nouveau maire de la commune, avait par ailleurs invité Mme Marie Odile MARIE nouvellement élue Conseillère Générale du Canton. Monsieur le Maire a profité de ce moment privilégié pour présenter aux aînés, le nouveau conseil municipal de la commune. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Norbert LESAGE a remercié l'ensemble des électeurs qui lui avaient accordé, ainsi qu'à son équipe, leur confiance. Au cours de son discours, Monsieur le Maire a rappelé brièvement qu'elles étaient les grandes orientations de son programme pour la commune puis il a donné la parole à Mme Marie Odile MARIE qui après s'être exprimée, s'est excusée de ne pouvoir rester et participer au repas.

Cette réunion bien sympathique a également été l'occasion de fêter les doyens de la commune auxquels un cadeau a été remis. *(photos)*

Les Doyens, Madame Hélène BOULAY et Monsieur Bernard GARNIER sont à l'honneur.

Le repas a été préparé et servi par le personnel communal, qui pour l'occasion était assisté par deux jeunes de la commune.

Quelques histoires et chants sont venus agrémenter et égayer ce sympathique rassemblement. L'après midi s'est écoulée dans la bonne humeur, puis l'heure de prendre congé est arrivée. Chacune et chacun est rentré avec des souvenirs plein la tête, content de s'être retrouvé pour évoquer le présent mais aussi le temps passé.
Monsieur le Maire et ses Conseillers vous disent à l'année prochaine.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

LES PRIMAIRES EN CLASSE DE MER

Du 5 au 7 mai 2008, la classe de CP-CE1 est partie en classe de mer dans le Bessin, à Grandcamp-Maisy. Les élèves étaient accueillis dans un centre U.N.C.M.T. situé face à la mer. Durant ces trois jours, les activités de découverte se sont succédées : visite du village, du marché aux poissons, de la criée, observation des ports de pêche et de plaisance... Les temps forts de ce séjour restent certainement la pêche à pied, la promenade sur les écluses et la chasse au trésor où les enfants se sont pris pour de véritables pirates !

Il s'agissait, avant tout, pour la plupart des enfants d'une première expérience en dehors du cercle familial. Par chance, la météo fut clémente et a permis de revenir avec du soleil au coin des yeux… Diverses aides des municipalités, du conseil général et de l'association des parents d'élèves, ainsi que des ventes au sein de l'école ont permis de réduire le coût pour les familles.

Pour clore ce projet, la maîtresse de cette classe, Agnès Barbanchon, organise avec ses élèves une exposition pour montrer le travail effectué et raconter les meilleurs moments.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'école maternelle au zoo

Mardi 6 mai 2008, les élèves des classes maternelles de Villy Bocage étaient de sortie au zoo de Cerza à Hermival les Vaux (proche de Lisieux). Le matin, les enfants ont pu découvrir les animaux en montant dans le petit train. Après une pause déjeuner, la découverte du zoo s'est faite à pied ;
Lions, girafes, rhinocéros, singes, panthères … étaient au rendez-vous !

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

LES COMMISSIONS

ASSOCIATION – ANIMATION

La commission s'est réunie pour réfléchir sur la dynamisation de la commune à travers différents événements.

- ✓ Réunion publique avec toutes les associations le 28 avril pour connaître leurs besoins
- ✓ Journée en Janvier : dans la matinée, vœux du maire, pot des nouveaux habitants, présentation des associations et dans l'après midi, galette des rois avec tous les habitants et remise de prix du concours des maisons illuminées.
- ✓ Achat de décoration de Noël pour illuminer Villy au moment des fêtes de fin d'année. Différents devis sont en cours d'examen.
- ✓ Fleurissement de la commune
- ✓ Aménagement de la Salle des Fêtes : Lave vaisselle et possibilité de location de vaisselle (aménagement prévu pour septembre)

AMENAGEMENT DU BOURG

La commission s'est réunie en vue de réfléchir sur la sécurisation et le développement du bourg de Villy.

- ✓ Dénomination des rues dans le bourg et ses hameaux
- ✓ Mise à l'essai d'un sens unique autour de l'école et de l'église
- ✓ Aménagement contre la Salle paroissiale
- ✓ Possibilité d'aménagement d'un parking pour les professeurs des écoles
- ✓ Réunion avec l'agence routière départementale de Villers Bocage et de la DDE de Vire pour nous seconder dans l'aménagement du bourg
- ✓ Création de serres pour le propre fleurissement de la commune

REUNION DES ASSOCIATIONS du 28 avril 2008

Le nouveau Conseil Municipal a organisé une réunion publique à la salle des fêtes, ayant pour thème « Les Associations de Villy Bocage ». Une quarantaine de personnes était présente. Un tour de table a été organisé pour présenter les différentes associations existantes à Villy.

- ▣ Villy Village : Association regroupant une trentaine de personnes et qui a souhaité, cette année, se recentrer sur un thème : « les chemins de Villy » (leur recensement, leur découverte et parfois leur réouverture)
- ▣ La Troupe Tonton Marcel : une centaine d'adhérents se regroupe autour d'une passion, le théâtre. La Troupe fêtera ses 50 ans en 2009
- ▣ Le Relais Paroissial : Il gère la catéchèse d'une cinquantaine d'enfants et organise la vie paroissiale de la commune.
- ▣ Les Loustics : l'association des parents d'élèves organise soirées et animations tout le long de la période scolaire au profit des enfants.
- ▣ Les Anciens Combattants : constituée de 17 anciens combattants et de 9 membres sympathisants, l'association organise les cérémonies patriotiques et participe aux différents congrès.

D'anciens membres du Comité des Fêtes de Villy Bocage étaient également présents. Chaque association a pu, lors de cette réunion, présenter un bilan et a émis ses doléances :

- disponibilité de salles – matériel commun – lieu de stockage – journée des associations….

Cette soirée s'est clôturée autour du pot de l'amitié.

INFOS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION VILLY VILLAGE

L'association Villy Village a été créée en 1991, elle s'appelait alors l'Association des Habitants de Villy Bocage (AHVB). Elle a pour but de maintenir une vie de village, d'être à l'écoute des habitants et de s'impliquer dans le devenir de la commune.
A son initiative, ou à celle d'habitants de la commune, elle réalise et a réalisé de nombreuses manifestations : « Soirées cinéma, bourses aux vêtements, fêtes de la musique, randonnées pédestres, voyages, foires aux greniers, expositions, soirées festives…. »

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

Cette association a pour but de rendre hommage aux anciens combattants en déposant des gerbes commémoratives au Monument aux Morts de Villy Bocage le 11 novembre (fin de la première guerre mondiale), le 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale), et le 5 décembre (fin de la guerre d'Algérie).

L'association collecte également des lunettes, des radios anciennes, des médicaments non périmés afin des les envoyer au Sénégal (de nombreux Africains –dont les Sénégalais- sont morts aux sur les champs de bataille, aux côtés des nôtres.
Toute personne peut adhérer à l'association. Pour tout renseignement, contacter M. Maurice LEPOULTIER, président de l'Association. (Tél : 02.31.77.84.83)

ASSOCIATION « ECOLE DE NOS LOUSTICS »

L'association « Ecole de nos Loustics » existe depuis Avril 2004. Son but est de financer les sorties pédagogiques de l'école (classe de mer à Grandcamp-Maisy), l'achat de matériel de jeux extérieurs (cour de la maternelle).
L'association tient à remercier ici pour leur participation, la municipalité de Villy Bocage et de Monts en Bessin, ainsi que tous les bénévoles et l'équipe actuelle de l'association.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

RELAIS PAROISSIAL

Depuis le décès de l'Abbé Marcel Vimard en 2003 six laïcs, Noëlle et Jean-Luc Roussel, Jeannette Breton, Evelyne Gazel, Marie-Claire Jourdain et Solange Bagot se sont engagés au service de la communauté chrétienne du relais de Villy, Monts, St Louet, Parfouru. et assurent, avec l'aide de nombreuses autres personnes : la catéchèse auprès des enfants, la préparation des messes du dimanche, la préparation des baptêmes, l'accompagnement des familles en deuil, les répétitions de chorale, le fleurissement de l'église etc . Ils portent aussi le souci des plus démunis et essaient de vivre une réelle fraternité.

Septembre 2003, lors de l'installation de notre équipe par l'Evêque.

Paroisse Saint-Michel-en-pré-Bocage
Curé Père Philippe Cenier
3 relais, 9200 habitants
- **Villers-Bocage** : 9 communes responsable Père Philippe Cenier
- **Noyers-Bocage** : 6 communes responsable Père Paul Guillaumin
- **Villy-Bocage** : 4 communes responsables Noëlle et Jean-Luc Roussel Permanence téléphonique 02.31.77.08.20

Horaire messe dominicale : 9h45
Voyage caté : mercredi 25 juin visite de la cathédrale de Bayeux ; messe, repas, détente : Abbaye de Juaye Mondaye ; Musée Arromanches goûter sur la plage.
Site du diocèse : http://catholique-bayeux-lisieux.cef.fr

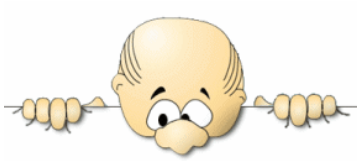

ETAT CIVIL		
MARIAGES		
Mr et Mme GOYER Didier	Les Landes	Le 12 Janvier 2008
Mr et Mme LECOUTURIER Gérard	Fains	Le 03 Mai 2008
DECES		
Mr LEBAS Jean-Claude	Les Landes	Le 07 Janvier 2008
NAISSANCES		
• Mattéo FORVEILLE	Le Bourg	Le 13 janvier 2008
• Annaëlle KERZREHO	Maizerais	Le 08 Février 2008
• Alexis BLESTEL	La Chapelle	Le 27 Février 2008
• Killian FREMY	Les Landes	Le 06 Avril 2008
• Chloé PHILIPPE	Le Bourg	Le 22 Avril 2008
• Nicolas JOURDAIN	Le Buquet	Le 28 Avril 2008

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

PROCHAINEMENT

Jusqu'au 15 juin 2008 , inscriptions aux écoles pour les enfants ayant au moins 3 ans dans l'année

Le vendredi 27 juin 2008 à partir de 21h45, **« Randonnée Nocturne Théâtralisée »** autour de Villy, organisée par **l'Association de Villy Village** et la participation de la « **Troupe Tonton Marcel** ». Rendez vous à l'école de Villy (cours de l'école primaire). Munissez vous de bonnes chaussures ou bottes et d'une lampe de poche. **Inscription réservation Tél 02.31.77.37.51 ou 02.31.80.05.65 (places limitées à 60 personnes)**.*Une soupe à l'oignon vous sera offerte à l'issue de la balade.* **Tarif : 2 € pour les adultes – gratuit en dessous de 16 ans**

Le 28 Juin 2008 Randonnée VTT autour de Villy entre Seulles et Bordel (25 ou 45 km) – Accueil et inscriptions 13 h parking de la Mairie – Départ à 14 h – Ouvert à tous – Port du casque obligatoire – Ravitaillement sur le parcours – Pot de l'amitié (contact Jérôme PIOLINE tél 02.31.77.91.79 ou 06.33.27.32.59 Courriel : **contact@aunayvtt.fr**

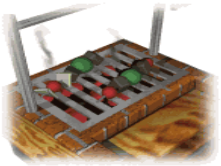

Le mardi 1er juillet à 19h30 à Villy Bocage « **BARBECUE CHAMPETRE** » organisé par l'association « **ECOLE DE NOS LOUSTICS** »
(manifestation organisée dans le but de financer une partie des prochaines activités pour l'année scolaire 2008-2009)
Réservation : Mme LAUNEY tél : 02.31.77.45.22
ou Mme BOURDAIS Tél : 02.31.77.84.18

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

DATES A RETENIR

<u>11 Septembre</u> : voyage dans les Pays de Loire organisé par l'association des Anciens Combattants (contact M. LEPOULTIER Tél : 02.31.77.84.83)
Programme : Croisière sur la Loire – déjeuner de fête avec dégustation de vins de pays de Loire – visite de la corniche angevine – balade en petit train dans les vignobles – prix 110 € tout compris

Assemblée Générale de l'association « Ecole de Nos Loustics » se déroulera le **<u>mardi 9 septembre 2008 à 20h30</u>** à l'école primaire (Renouvellement du bureau, bilan financier, projets pour l'année à venir, questions diverses). ***L'arrivée de nouveaux membres est la bienvenue***

<u>Samedi 13 Septembre 2008</u> Foire aux greniers organisée par l'Association Villy Village à côté de la salle des fêtes. **<u>Réservation au 02.31.77.26.43 ou 02.31.25.02.24</u>**
Tarif 3 € le m (6 € le m pour les stands à l'intérieur de la salle des fêtes)
Arrivée des exposants 7 h – Possibilité restauration sur Place.

<u>Le 27 Septembre 2008</u> le Conseil Municipal et les bénévoles qui souhaiteront se joindre à lui, organise **<u>une action de nettoyage visant à supprimer la décharge sauvage</u>** située sur le chemin rural à proximité des 3 Ponts (route de Sermentot). Rendez vous à 9h30 (apéritif offert le midi)

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

REGLES DE VIE COMMUNE

Afin de préserver la qualité de vie de toutes et de tous dans notre village, voici quelques rappels de base pour une vie commune agréable.
La compréhension et l'application par tous de ces règles permettront de préserver les bonnes relations de voisinage.

Entretien des pelouses et haies :
Le Dimanche est jour de repos conseillé pour les tondeuses et tracteurs tondeuses ainsi que pour tous leurs cousins et cousines « équipements à moteur de jardinage »

Containers :
Les containers ont été déplacés sur le parking de la salle des fêtes. Les déchets ne rentrant pas dans les containers ne doivent pas être déposés au sol pour des raisons d'hygiène et de sécurité

Animaux en divagation :
Les chiens errant peuvent présenter un danger pour tout un chacun et en particulier pour les enfants, pour la circulation et pour d'autre animaux (moutons, volailles etc….) Veillez à ce que vos chiens restent dans votre périmètre de surveillance et surveillez l'état d'usure des laisses.
Une amende pourrait être infligée aux propriétaires des animaux en divagation.

Constructions :
Toute construction quelle que soit sa nature et sa taille et sa surface, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable en Mairie.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

NUMEROS UTILES

POMPIERS	**18**
SAMU / Urgences médicales	**15**
GENDARMERIE	**17**
HOPITAL AUNAY S/ ODON	**02.31.71.76.76**
C.H.U. de CAEN	**02.31.06.31.06 ou 02.31.27.27.27**
URGENCES EUROPEENNES	**112**

MEDECINS

Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche	02.31.77.02.60
(du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h)	
Cabinet Prével	02.31.77.29.92
Cabinet Lacombe	02.31.77.33.55

PHARMACIE DE GARDE	**15**

INFIRMIERES

Cabinet Asselot – Groult - Fauvel	02.31.77.12.91
Cabinet Lecocq – Perrier	02.31.77.41.20

MAIRIE :	02.31.77.01.66
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)	02.31.77.02.07
GAZ DE France	08.10.03.10.00
EDF (Vire)	08.10.33.30.14

HORAIRES UTILES

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE ST GEORGES D'AUNAY

- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi	10 h à 12h et 14h à 17h45
- Mardi et Jeudi	14h à 17h45

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Vendredi matin **(très tôt)**

MAIRIE

- Mardi et Vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 11h à 12 h (sans secrétariat)

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

HORAIRE DE GARDERIE SCOLAIRE 2008-2009

La Mairie désire connaître les souhaits des parents pour les heures d'ouverture de la garderie le matin et le soir à la rentrée prochaine.
Merci de nous renvoyer (ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie) le coupon ci-dessous.

Nous ferons une compilation des demandes pour donner satisfaction à la majorité.

Rappel : coût de la garderie : 0,85 cts d'euros la ½ heure

Le Maire

- - - -

VILLY BOCAGE

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

INFORMATIQUE DU BESSIN
Vente - Réparation
Formation
Particuliers / Professionnels
Hameau de Fains
14310 Villy Bocage
Tél : 06.98.13.65.91
Tél : 06.78.40.50.64

TRAVAUX AGRICOLES
ETA Michel COUTURE
« Le Gournay » 14310 Villy Bocage ☎ 02 31 77 02 84
Vidange de Fosses Septique & Toutes Eaux (Entreprise Agréée)
Epandage : Compost-Fumier-Lisier-Chaux Sèche & Humide
Moisson-Ensilage : Semis-Transport etc...
Tous Travaux Agricoles

WIM JANSSEN
Sculpteur Plasticien
Créateur de Maquettes et Paysages
Le Buquet
14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.77.81.44
Fax ! 02.31.77.90.00

ESPACES VERTS
PIERRON CHRISTOPHE
VILLY BOCAGE
TEL :06.89.85.19.43
FAX :02.31.73.62.99
Création Terrassement Elagage

AGENCEMENT DE MAGASINS
ACTUEL AGENCEMENT
Régis ANNE
Gournay - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE
Téléphone : 31.77.44.44 + Fax : 31.77.99.82

CHEVAL EQUIPEMENT
Valérie Verhaque
Tout pour le cheval et son cavalier
Gournay - 14310 Villy Bocage
Tél. 02 31 08 27 44

BART'ELEC
électricité générale
neuf & rénovation
Particuliers & professionnels
02.31.75.17.34 ou 06.85.13.40.97
Benoît BARTE
Ingy 14310 VILLY BOCAGE

OPENMANGO SYSTÈME
POUR UNE INFORMATIQUE LIBRE
Frédéric MARIN
Direction
02 31 79 12 54
06 16 46 43 17
frederic.marin@openmango.com
www.openmango.com

MAG - AGENCEMENT
MARIN FRANCK : 06-09-84-31-35
JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39
magagencement@orange.fr
MAG--AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 C
Siège Social : le magerais 14 310 villy-bocage
Tél / Fax : 02-31-52-18-73

Les Entreprises de Villy Bocage non représentées dans cette page, peuvent adresser leur carte de visite à la Mairie, elle sera insérée dans le prochain Bulletin